

QUELQUES PROJETS SOUTENUS AU CŒUR DE NOS TERRITOIRES

CH NORD ARDENNES: CRÉATION D'UN PÔLE ONCOLOGIE DÉPARTEMENTAL

Ardennes

La création d'un pôle départemental de cancérologie vise à améliorer la prise en charge des patients en oncologie sur le territoire Nord Ardennes et à renforcer la filière cancérologie départementale par regroupement des activités de radiothérapie, des consultations et d'oncologie. Elle permettra aussi de développer une offre quantitative et qualitative d'accès aux soins pour une population socialement fragile, au plus proche du domicile.

Ce pôle oncologie comprendra :

- un service de radiothérapie ;
- un service de médecine nucléaire (une gamma-caméra et un TEP Scan) ;
- un service d'hôpital de jour d'oncologie ;
- un service d'hospitalisation de cancérologie (multi spécialités).

Les trois premières activités seront hébergées dans un bâtiment neuf tandis que la partie hospitalisation complète se fera par réhabilitation d'un service existant.

Le déploiement du projet repose, par ailleurs, sur une démarche innovante d'association de l'ensemble des acteurs de la cancérologie pour sa mise en œuvre (établissements associés au projet, mais aussi associations, représentants des usagers, organismes de prévention, instituts de formation, organismes en charge du dépistage organisé...).

MONTANT D'AIDE AU CH NORD ARDENNES: 11,9 M€

EHPAD SAINTE MARTHE: REGROUPEMENT DES EHPAD DE FONTAINE-LES-GRÈS ET MARCILLY-LE-HAYER SUR LE SITE DE FONTAINE-LES-GRÈS

Aube

Cette opération devrait redynamiser la vie de l'Ehpad de Fontaine-les-Grès en offrant de meilleures conditions d'hébergement aux résidents et de meilleures conditions de travail aux personnels. Les locaux actuels ne sont, en effet, plus adaptés depuis plusieurs années. Le projet consiste à regrouper les Ehpad de Fontaine-les-Grès et Marcilly-le-Hayer sur le site de Fontaine-les-Grès, plus proche de l'agglomération troyenne, en réalisant une extension neuve de l'Ehpad de Fontaine-les-Grès. Il prévoit également un réaménagement de l'existant vieillissant, en créant une nouvelle cuisine, une laverie, une salle de restauration et des vestiaires, et le développement futur d'un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA), dédié à l'accueil durant la journée des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies neurodégénératives.

La partie neuve comportera 55 lits dont une unité de vie de 15 lits, s'ajoutant à celle existante. Au total, le nouvel établissement comptera 102 lits.

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison des travaux pour 2024.

MONTANT D'AIDE À L'EHPAD DE FONTAINE-LES-GRÈS: 1,2 M€

CHU DE REIMS: RESTRUCTURATION DU CHU

Marne

Le CHU de Reims engage une opération d'envergure de restructuration scindée en trois phases pour en garantir la soutenabilité:

- construction d'un bâtiment et d'un plateau technique regroupant les activités interventionnelles permettant de mettre à proximité les activités d'imagerie, les soins critiques et le bâtiment des services d'urgences (livraison février 2024);
- démolition de l'aile de chirurgie de l'hôpital Maison Blanche et construction d'un second bâtiment (livraison décembre 2028);
- démolition et aménagement des abords de l'hôpital Robert Debré et de l'aile de médecine de l'hôpital Maison Blanche (fin de chantier juin 2031).

Ce projet global répond aux besoins de la population et renforce le rôle de l'établissement dans son territoire, que ce soit en proximité ou en recours. Il satisfait aussi aux exigences d'amélioration des prises en charge, de fluidification des circuits (en tirant les enseignements de la crise sanitaire), de rationalisation des organisations et intègre la dimension éco-environnementale.

MONTANT D'AIDE AU CHU DE REIMS: 261 M€

CH DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE: RESTRUCTURATION DE L'HÔPITAL

Marne

Le centre hospitalier Léon Bourgeois (CHLB) a repensé son projet « Hôpital 2023 » de façon à prendre en compte les évolutions de contexte, à moderniser davantage son offre de soins au service des patients et à améliorer la qualité de vie au travail des personnels. Le nouveau projet prévoit notamment de :

- désenclaver le service de soins d'urgence permettant ainsi d'accueillir une maison médicale de garde ;
- construire un nouvel espace pour la pédopsychiatrie et les adolescents en crise, en collaboration avec l'Établissement public de santé mentale de la Marne (EPSMM) ;
- regrouper, en un même lieu, la maternité et les services de pédiatrie et de néonatalogie pour le confort des mamans et leurs enfants ;
- regrouper en des unités plus efficaces en taille et en modularité les lits de médecine polyvalente, de médecine interne et de court séjour gériatrique ;
- rationaliser les lieux d'accueil des patients (quatre zones d'accueil ramenées à un lieu unique).

Ce projet permettra d'améliorer l'accueil et les parcours des patients, de repenser les flux logistiques et de réduire considérablement la pénibilité de travail des agents grâce à des circuits optimisés (rapprochement des services supports tels que les magasins, le restaurant du personnel ou encore la pharmacie à usage intérieur).

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison des travaux pour 2026.

MONTANT D'AIDE AU CH DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE : 30,3 M€

ÉLABORATION D'UN PROJET DE SOINS SUD HAUTE-MARNE (CHAUMONT-LANGRES- BOURBONNE LES BAINS)

Haute-Marne

L'ARS Grand Est et la préfecture de la Haute-Marne ont proposé aux acteurs de santé locaux un travail de concertation, afin de construire la future offre de soins du territoire du plus près du patient au plateau technique et jusqu'aux expertises médicales les plus poussées, grâce à l'intervention de praticiens du CHU de Dijon au sein des établissements haut-marnais.

La feuille de route envisagée pour le territoire, dans toutes ses dimensions – coopération ville-hôpital, formation, attractivité, rénovation de l'offre sanitaire et médico-sociale – repose sur 166 actions, pour un temps de 6 à 18 mois de mise en œuvre. Le volet immobilier hospitalier constitue l'une de ces actions.

Un cadre de travail et les premières projections de projets et périmètres de soins hospitaliers sont actuellement travaillés avec les communautés médicales d'établissements. Des concertations ont lieu avec les organisations syndicales et les professionnels de santé du territoire et les usagers afin de les informer et recueillir leurs travaux sur la base de cette feuille de route.

MONTANT D'AIDE AU TERRITOIRE DU SUD HAUTE-MARNE: 66,2 M€

CHU DE NANCY: REGROUPEMENT DES ACTIVITÉS ET MODERNISATION DU SITE DE BRABOIS

Meurthe-et-Moselle

Le schéma directeur immobilier du CHU de Nancy consiste à regrouper et moderniser des activités sur le site de Brabois tout en maintenant une offre de soins en centre-ville par la création d'un pôle de prévention et de santé publique.

Il prévoit :

- la fermeture des sites de l'hôpital central, du centre chirurgical Emile Gallé et de la maternité et le transfert de leurs activités sur le site de Brabois ;
- l'ouverture d'un pôle mère-enfant sur le site de Brabois ;
- le regroupement du plateau technique à Brabois ;
- la construction d'une cour unique des urgences (maternité, adultes, enfants) ;
- la mutualisation des plateaux de consultation et hôpitaux de jour sur le site de Brabois ;
- la construction d'un Logipôle à Brabois centralisant l'ensemble des préparations logistiques (pharmacie, magasin, cuisine, déchets) et accroissant le niveau d'automatisation des activités logistiques du CHU ;
- l'ouverture d'un pôle de santé publique au centre-ville.

Par la construction d'un hôpital mieux intégré, il devrait considérablement améliorer les conditions de prise en charge des patients tant en proximité qu'en recours, et les conditions de travail des personnels.

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison des travaux pour 2029.

MONTANT D'AIDE AU CHU DE NANCY: 522,9 M€

CH DE BRIEY: RÉNOVATION ET MODERNISATION DES LOCAUX

Meurthe-et-Moselle

La restructuration du CH de Briey permettra de conforter une offre de soins de proximité sur un territoire éloigné des grands plateaux techniques. Il s'agit ainsi de renforcer les activités de soins adaptées aux besoins de la population vieillissante et de structurer les filières de soins avec un réseau de partenaires (soins de ville, soins de recours...).

Le projet médical-soignant est en cours d'élaboration avec les équipes soignantes et médicales.

Ce projet permettra à cet établissement de continuer à répondre aux besoins de ce territoire déficitaire en offre de santé, et de jouer un rôle d'hôpital de premier recours au sein du GHT de Lorraine Nord.

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison des travaux pour 2026.

MONTANT D'AIDE AU CH DE BRIEY: 27,1 M€

POLYCLINIQUE DE GENTILLY NANCY: RESTRUCTURATION DES URGENCES

Meurthe-et-Moselle

Le projet immobilier de la polyclinique de Gentilly prévoit la création d'un pôle d'excellence médico-chirurgical sur le bassin du Grand Nancy par le regroupement, sur un site unique de la polyclinique de Gentilly et de la clinique Ambroise Paré, par extension (environ 10 000 m²) et restructuration (environ 20 000 m²) des locaux du site de Gentilly. La reconfiguration et le redimensionnement des infrastructures permettront la création d'un nouveau service d'urgences accueillant plus de 25 000 passages/an, ouvert et interconnecté avec le service d'imagerie interne, un service SOS mains, le bloc opératoire, l'USIC, le service de réanimation et les lits de médecine d'aval.

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison des travaux pour 2023.

MONTANT D'AIDE À LA POLYCLINIQUE DE GENTILLY NANCY: 5 M€

CH VERDUN/ST MIHIEL: CONCENTRATION DES UNITÉS DE SOINS SUR SAINT-NICOLAS

Meuse

Le projet vise à concentrer dans le bâtiment Saint-Nicolas (bâtiment principal), par extension et démolition du bâtiment Laennec, l'ensemble des unités de soins actuellement disséminées dans sept bâtiments, avec une restructuration permettant d'optimiser l'organisation des soins. Cette concentration est rendue possible par la construction d'un bâtiment ambulatoire en parallèle.

Le projet permet de rénover le plateau imagerie (avec un nouveau scanner), les urgences, la chirurgie ambulatoire et les blocs, de placer le service d'imagerie en jonction des urgences et d'augmenter l'efficacité des soins apportés.

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison des travaux pour 2025

MONTANT D'AIDE AU CH VERDUN/ST MIHIEL: 19,5 M€

CHS JURY: RECONSTRUCTION POUR UNE OFFRE EN PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE SUR LE TERRITOIRE DE LORRAINE NORD

Moselle

Ce projet de reconstruction implique la totalité des établissements et services en santé mentale du secteur. L'objectif est de structurer l'offre de santé mentale sur le territoire Lorraine Nord, dans une recherche de complémentarité et en intégrant également les actions du plan territorial en santé mentale (PTSM).

La modernisation de l'offre du CHS de Jury sera assise en partie sur la modernisation de ses locaux afin de permettre une prise en charge des patients adaptée à leurs besoins, et améliorera les conditions de travail des soignants. Le projet répond aussi aux problématiques du territoire en matière de santé mentale, avec un travail approfondi sur la complémentarité et l'articulation des prises en charge en établissement et en milieu ouvert. Ainsi, il s'agit pour le CHS de Jury d'être identifié comme établissement de référence auprès à la fois des professionnels en santé mentale du territoire mais également du grand public.

Le projet médico-soignant, actuellement en cours d'élaboration, est construit autour du renforcement de l'accompagnement au domicile et du déploiement de « l'aller vers », en parallèle d'une dynamique de déstigmatisation de la psychiatrie et de la santé mentale. L'accent est également mis sur des objectifs de réponse rapide à des situations de crise.

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison des travaux pour 2025.

MONTANT D'AIDE AU CHS JURY: 32 M€

HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG (HUS): RÉORGANISATION DU PÔLE DE PSYCHIATRIE

Bas-Rhin

Le projet de réorganisation d'une partie des activités du pôle psychiatrie consiste à :

- regrouper différentes unités de pédopsychiatrie et de psychiatrie adulte sur un site unique permettant une meilleure utilisation des locaux et une meilleure sécurité des patients par le rapprochement des unités d'urgence. L'objectif est aussi de développer une dynamique d'équipe pluri-professionnelle ;
- créer une unité d'urgences et de crise pour adultes et adolescents partagée avec les CHS d'Erstein et de l'EPSAN, dans une logique territoriale ;
- créer un second hôpital de jour, permettant la prise en charge ambulatoire de patients nécessitant des soins aigus.

Ainsi, ce projet prévoit une amélioration substantielle des prises en charge de psychiatrie adulte et de pédopsychiatrie (augmentation du capacitaire d'hospitalisation de la psychiatrie infanto-juvénile de 12 à 16 lits, amélioration du lien entre pédopsychiatrie et psychiatrie adulte).

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison des travaux pour 2023.

**MONTANT D'AIDE AUX HÔPITAUX UNIVERSITAIRES
DE STRASBOURG: 209 M€**

MODERNISATION DE L'HÔPITAL DU NEUENBERG

Bas-Rhin

Les projets soutenus portent sur deux domaines de l'activité de l'hôpital de Neuenberg.

La construction d'un étage supplémentaire devrait permettre la création d'un hôpital de jour « soins de suite et de réadaptation ». Cette offre ouvrira, dans la rééducation fonctionnelle, une nouvelle perspective dans le parcours de soins des patients et répondra aux besoins du territoire dépourvu d'une telle activité.

La rénovation des bâtiments des secteurs sanitaires (soins de suite et de réadaptation, soins de longue durée, médecine interne, pharmacie à usage intérieure, administration) contribuera à améliorer l'accès aux soins et l'autonomie des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes en situation fragile, dans une logique inclusive: amélioration du confort des patients et des conditions de travail des salariés, prévention des troubles musculo-squelettiques, optimisation du circuit du médicament, meilleure sécurisation (Vigipirate), rénovation énergétique (changement des fenêtres), etc.

En parallèle, ces opérations s'accompagneront de la création d'une maison médicale et de consultations non programmées permettant des consultations de médecine de ville et de médecine interne polyvalente, de la télémedecine et des consultations avancées pré-opératoires et suivis post-opératoires. L'implantation d'un scanner est également prévue en vue de renforcer le rôle d'hôpital de proximité du Neuenberg.

MONTANT D'AIDE À L'HÔPITAL DU NEUENBERG: 10 M€

RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'EHPAD SAINT-GOTHARD DE STRASBOURG

Bas-Rhin

L'opération architecturale ambitionne de rénover, restructurer et humaniser l'établissement qui ne répond plus aux normes et aux standards attendus d'un Ehpad. Ce projet de rénovation s'inscrit au service des personnes accueillies, soucieux de la qualité des soins donnés mais aussi de l'hôtellerie et de la vie sociale.

La création de nouveaux lieux de vie pour les résidents notamment en grande dépendance et d'un espace de travail de qualité pour le personnel sont au programme de la rénovation. Les futurs bâtiments offriront aussi des espaces permettant de diversifier l'offre de l'Ehpad: zone réservée à l'hébergement temporaire, pôle d'activités et de soins adaptés (PASA), unité de vie protégée (UVP)... Le projet est également l'occasion d'adjoindre 30 places supplémentaires portant la capacité totale de l'établissement à 127 lits.

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison des travaux pour 2024.

MONTANT D'AIDE À L'EHPAD SAINT-GOTHARD: 1,7 M€

GHRMSA MULHOUSE : RECONSTRUCTION DU SERVICE DES URGENCES ET REGROUPEMENT DES SOINS CRITIQUES

Haut-Rhin

Le service d'urgences mulhousien du GHRMSA est le plus important service du département. Sa reconstruction répond à plusieurs objectifs :

- accompagner l'augmentation continue de l'activité du service d'urgences (actuellement 150 à 160 passages/jour soit plus 20 % en 8 ans);
- offrir de meilleures conditions d'accueil aux patients et de meilleures conditions de travail aux personnels;
- constituer un élément d'attractivité pour les personnels, urgentistes en premier lieu.

Ce projet est par ailleurs inscrit parmi les priorités absolues à la fois du projet d'établissement mais aussi du plan de refondation des urgences du GHRMSA.

Le rapprochement des services de réa médicale et chirurgicale, du service de soins intensifs post-chirurgie cardiaque et des services de soins continu permettra de fluidifier les parcours, de faire monter en compétence et de mutualiser les équipes, d'adapter le capacitaire en fonction des besoins par la création d'unités extensibles.

Ce projet s'accompagne d'un travail plus global sur la prise en charge coordonnée des soins non programmés sur le territoire entre les différents établissements de santé et les professionnels de ville.

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison des travaux pour 2025.

MONTANT D'AIDE AU GHRMSA : 56,8 M€

CH INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN: RÉNOVATION DES URGENCES

Vosges

Le centre hospitalier intercommunal de l'Ouest vosgien couvre un large secteur géographique qui concerne la partie ouest du département des Vosges et également la Haute-Marne et le Sud de la Meurthe-et-Moselle. La restructuration du service des urgences prévoit un net agrandissement de l'espace dédié, sécurisant les parcours des personnes et améliorant l'environnement de travail des professionnels. Ce projet permettra de :

- réorganiser l'accueil des patients;
- réorganiser les flux patients;
- créer un poste d'information, d'accueil et d'orientation (IAO);
- réorganiser les locaux de soins, en augmentant le nombre de boxes de soins et de déchoquage;
- créer un secteur « nucléaire, radiologie, biologie, chimie » (NRBC);
- améliorer la qualité hôtelière de l'unité d'hospitalisation de courte durée, avec intégration de cabinets de toilette pour les chambres de l'unité.

Cette restructuration ambitieuse permettra aussi d'améliorer la prise en charge globale des patients dans le parcours de soins non programmés, en lien avec la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de l'Ouest vosgien et les conditions de travail et l'attractivité des professionnels.

MONTANT D'AIDE CHI DE L'OUEST VOSGIEN: 22,3 M€

APPEL À PROJETS SUR L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

Sur les 12 groupements hospitaliers de territoire

Un appel à projets sera lancé pour financer des projets, dans les territoires, visant à améliorer l'accueil des étudiants en santé à l'hôpital et en ville.

MONTANT RÉSERVÉ POUR L'APPEL À PROJETS: 30 M€



Des projets d'investissements en santé financés, à hauteur de près de 74 M€, au titre du fonds européen de développement régional (Feder) dans le cadre du dispositif REACT-EU

En mai 2020, la Commission européenne a présenté son projet de plan de relance européen doté d'une enveloppe de 750 milliards d'euros. Son volet REACT-EU « *Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe* », constitue une initiative de soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe. Il poursuit et étend les mesures de réaction aux crises et les mesures visant à remédier aux conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19. Il contribue ainsi à la relance économique verte, numérique et résiliente.

La Région Grand Est, en sa qualité d'autorité régionale responsable de la mise en œuvre d'une partie du plan de relance européen, bénéficie de 186 M€ au titre de ce fonds FEDER-dispositif REACT-EU. Elle a décidé qu'une partie de cette enveloppe serait dédiée à renforcer la résilience du système de santé régional par l'acquisition d'équipements adaptés, l'aménagement des établissements et le développement des structures de formation permettant de palier pour partie aux difficultés de démographie de professionnels soignants de la région.

Un partenariat entre l'agence régionale de santé et le conseil régional Grand Est pour renforcer la résilience sanitaire de notre système de santé

La Région Grand Est a défini, dans le respect des prérogatives et compétences de l'ARS, le périmètre des projets :

- **les équipements et matériels des établissements de santé** leur permettant de mieux faire face à une crise sanitaire, à hauteur de 55 M€ au bénéfice des établissements de santé des groupements hospitaliers de territoire ;
- **les unités mobiles** permettant de déployer rapidement un complément d'offre de soin au plus près des territoires, à hauteur de 5 M€ pour les CHU ;
- **le déploiement d'usages numériques** s'inscrivant notamment dans les orientations de la feuille de route de télémédecine signée en avril 2020 entre l'ARS, le conseil régional, la préfecture de région et l'Assurance Maladie, à hauteur de 3,75 M€ ;
- **l'aménagement et l'extension des IFSI-IFAS** (*instituts de formation en soins infirmiers-instituts de formation d'aides-soignants*) afin d'accroître le nombre de professionnels soignants formés, et s'inscrivant dans les orientations du plan attractivité des métiers porté conjointement ainsi que dans le contrat de plan État-Région 2021-2027, à hauteur de 10 M€ ;
- **les projets de recherche directement liés à la Covid-19.**

Les projets peuvent être financés à 100 % dans le respect des plafonds d'aides publiques imposés par la réglementation de droit commun. Les dépenses des opérations soutenues devront être acquittées entre le 1^{er} février 2020 et le 31 décembre 2023. Les projets peuvent être déposés sur la plateforme dédiée e-synergie jusqu'à fin 2023.

La première tranche de programmation REACT-EU a permis d'ores et déjà d'engager, le 15 octobre 2021, pour 8 M€ de projets (IFSI et IFAS de Saint-Dié, centres hospitaliers de Briey, Colmar et Metz, hôpital civil de Guebwiller).

Une deuxième tranche de programmation, prévue mi-décembre, permettra de poursuivre le soutien aux établissements de santé de la région, pour un nouveau montant total d'aide de 8 M€ également.

ANNEXE 1: LISTE DES PROJETS IDENTIFIÉS DANS LE CADRE DU SÉGUR PAR DÉPARTEMENT – INVESTISSEMENT ET RESTAURATION DES CAPACITÉS FINANCIÈRES

Cette liste de projets intègre des projets majeurs, les restaurations des capacités financières des établissements sanitaires supérieures à 2 M€ et les projets médico-sociaux retenus au titre de l'exercice 2021.

Département	Établissement	Projet	Montant des aides Ségur hors investissements du quotidien
Ardennes	CHI Nord Ardennes	Construction d'un pôle oncologie Restauration des capacités financières	11 876 096 €
	Centre de réadaptation fonctionnelle pour adultes	Restauration des capacités financières	3 068 501 €
	Ehpad de Rocroi	Réhabilitation et de rénovation énergétique du bâti	245 000 €
	Ehpad Site centre de santé – CHI Nord Ardennes	Rénovation énergétique et de réhabilitation aux fins d'adaptation aux crises sanitaires	232 000 €
	Ehpad Glaire – CHI Nord Ardennes	Rénovation énergétique du bâti	700 000 €

Département	Établissement	Projet	Montant des aides Ségur hors investissements du quotidien
Aube	Centre hospitalier de Troyes	Restauration des capacités financières	19 603 046 €
	Ehpad Ste Marthe – Fontaine-Lès-Grès	Regroupement et agrandissement	1 200 000 €

Département	Établissement	Projet	Montant des aides Ségur hors investissements du quotidien
Marne	CHU de Reims	Restructuration de l'hôpital	261 000 000 €
	CH de Chalons	Restructuration de l'hôpital Restauration des capacités financières	30 366 281 €
	CH d'Épernay	Restauration des capacités financières	2 859 842 €
	CH Vitry le François	Réaménagement des urgences et maison médicale de garde Augmentation du capacitaire du SSR Restauration des capacités financières	2 908 796 €
	CH de Montmirail	Restauration des capacités financières	2 395 171 €
	CH de Ménéhould	Restauration des capacités financières	2 883 695 €
	CH de Fismes	Création accueil de jour Restauration des capacités financières	2 996 318 €
	Ehpad de Sézanne – Groupe Hospitalier Aube Marne	Création d'une unité de vie protégée	400 000 €
	Ehpad Résidence Pierre Simon – Suippes	Réhabilitation énergétique	428 683 €
	Ehpad Résidence du Parc – St Germain la Ville	Réhabilitation du bâti et d'humanisation des conditions d'accueil.	2 000 000 €
	Résidence Roux – CHU de Reims	Réhabilitation et d'adaptation des locaux pour les besoins spécifiques troubles Alzheimer	150 000 €
	Résidence Wilson – CHU de Reims	Étude de faisabilité stratégique portant sur les sites Wilson/Roederer	33 600 €

Département	Établissement	Projet	Montant des aides Ségur hors investissements du quotidien
Haute-Marne	Chaumont-Langres-Bourbonne-Lès-Bains	Restructuration de l'offre de soins du territoire Restauration des capacités financières	66 215 997 €
	CH de St Dizier	Restauration des capacités financières	12 171 319 €
	Ehpad « Résidence les vergers » du CH de la Haute-Marne	Extension	550 000 €
	Ehpad du Mail de Châteauvillain	Création d'un pôle d'activités et de soins adaptés et aménagement de lieux de vie intérieur et extérieur pour résidents et famille	183 000 €
	Ehpad d'Arc en barrois	Réalisation d'un pôle d'activités et de soins adaptés, extension et amélioration des lieux de vie	1 500 000 €

Département	Établissement	Projet	Montant des aides Ségur hors investissements du quotidien
Meurthe-et-Moselle	CHU de Nancy	Regroupement des activités sur le site de Brabois et création au centre-ville d'un pôle de prévention et de santé publique Restauration des capacités financières	522 947 124 €
	CH de Lunéville	Restauration des capacités financières	8 372 895 €
	Association les maisons hospitalières	Restauration des capacités financières	2 136 499 €
	CH de Briey	Restructuration de l'hôpital Restauration des capacités financières	27 143 446 €
	UGE CAM Lorraine	Restauration des capacités financières	18 071 677 €
	Polyclinique de Gentilly	Création d'un espace dédié et regroupé pour les urgences mains, cardio et urgences médico-chirurgicales	5 000 000 €
	Ehpad St Rémy de Nancy	Mise en conformité et création d'un ascenseur supplémentaire	250 000 €
	Maison de retraite St-Charles de Dombasle	Réalisation d'un pôle d'activités et de soins adaptés	200 000 €
	Ehpad St Charles de Vézélise	Aménagement d'un pôle d'activités et de soins adaptés partagé entre l'Ehpad de Vézélise et l'Ehpad de Colombey-les-belles	34 000 €
	Maison de retraite du CH de St Nicolas de Port	Mise en conformité et réaménagement du hall	1 200 000 €
	Maison de retraite du CH de Lunéville	Étude de faisabilité d'amélioration de la qualité de l'hébergement, de relocalisation l'accueil de jour et de mise en conformité	80 000 €

Département	Établissement	Projet	Montant des aides Ségur hors investissements du quotidien
Meuse	CH de Bar le Duc	Restauration des capacités financières	4 412 179 €
	CH de Verdun/St Mihiel	Concentration et restructuration des unités de soins Restauration des capacités financières	19 501 134 €
	Ehpad St Georges – Hannonville sous les côtes	Extension de la capacité d'accueil	1 000 000 €
	Ehpad de la vallée de la Meuse – Vaucouleurs	Humanisation des conditions d'hébergement et amélioration de la performance énergétique	600 000 €

Département	Établissement	Projet	Montant des aides Ségur hors investissements du quotidien
Moselle	CHR de Metz-Thionville	Reconfiguration de l'hôpital Bel Air à Thionville Restauration des capacités financières	87 107 120 €
	Hôpital de Freyming Merlebach	Restauration des capacités financières	16 804 617 €
	CH de Sarreguemines	Restauration des capacités financières	17 188 940 €
	CH spécialisé de Sarreguemines	Restauration des capacités financières	10 070 338 €
	Hôpital de St Avoird – SOS Santé	Restauration des capacités financières	2 000 317 €
	Hôpital St Maurice de Moyeuvre Grande	Restauration des capacités financières	3 284 069 €
	CMS de Gorze	Restauration des capacités financières	7 194 529 €
	CH spécialisé de Jury	Psychiatrie Moselle Nord	32 000 000 €
	Ehpad St Joseph de Rustroff	Réalisation d'espaces extérieurs, réaménagement de la salle de soins et de l'accueil, création d'une salle à manger et la rénovation des dispositifs de sécurité et de désenfumage	300 000 €
	Ehpad St Joseph-de-Jouy-aux-Arches	Restructuration pour l'installation du pôle d'activités et de soins adaptés	137 000 €
	Ehpad Pierre Herment du Ban St Martin	Réhabilitation du pôle d'activité et de soins adaptés, des espaces collectifs et mise en conformité	400 000 €
	Ehpad Ste Madeleine de Thionville	Reconstruction	500 000 €
	Ehpad St Joseph de Sarralbe	Extension d'un bâtiment	400 000 €
	Ehpad les Cèdres de Metz	Mise en conformité et travaux de toiture et d'isolation extérieure	450 000 €
	Ehpad Jardins St Jacques de Dieuze	Études prospectives et stratégiques de l'offre et des impacts bâtimentaires	80 000 €
	Ehpad Ste Marie de Metz	Mise aux normes et réhabilitation pour extension de l'accueil	763 000 €
	Ehpad Ste Marie de Sarreguemines	Construction de la résidence Simone Veil, en remplacement de l'actuel Ehpad Sainte-Marie	2 000 000 €

Département	Établissement	Projet	Montant des aides Ségur hors investissements du quotidien
Bas-Rhin	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Réorganisation du pôle de psychiatrie Restauration des capacités financières	208 966 562 €
	Association Amreso-Bethel	Humanisation des bâtiments Restauration des capacités financières	3 154 338 €
	Hôpital du Neuenberg	Construction d'un hôpital de jour SSR, consolidation de l'offre ULSD et réhabilitation de locaux Restauration des capacités financières	10 081 732 €
	UGE CAM Alsace	Restauration des capacités financières	32 673 770 €
	Groupe hospitalier Sélestat Obernai	Restauration des capacités financières	6 153 957 €
	Hôpital la Graffenbourg	Réhabilitation des locaux Restauration des capacités financières	2 802 851 €
	Clinique Ste Barbe	Aménagement et réhabilitation des locaux Restauration des capacités financières	3 568 688 €
	CH Ste Catherine de Saverne	Restauration des capacités financières	5 034 149 €
	CH d'Erstein	Restauration des capacités financières	3 310 540 €
	CH Intercommunal de la Lauter	Études de construction d'un Ehpad, d'unités de vie de psycho-gériatrie et d'un pôle d'activité et de soins adaptés	80 000 €
	Ehpad du Kirchberg de la Petite Pierre	Réalisation d'un pôle d'activité et de soins adaptés	160 000 €
	Ehpad St Gothard de Strasbourg	Rénovation de l'ensemble des places et extension	1 700 000 €
	Ehpad Marcel Krieg de Barr	Restructuration, agrandissement, rénovation des locaux et aménagement des espaces extérieurs, pour permettre la réalisation d'un pôle d'activité et de soins adaptés	1 525 000 €
	Ehpad de Sarre-Union	Études pour la construction d'une aile supplémentaire en vue de la suppression des chambres doubles, et amélioration de la performance énergétique du bâti	32 000 €
	Ehpad missions africaines de St Pierre	Aménagement du bâti pour permettre la réalisation d'un pôle d'activité et de soins adaptés	240 000 €
	Ehpad Stoltz-Grimm d'Andlau	Aménagement du bâti pour permettre la réalisation d'un pôle d'activité et de soins adaptés	180 000 €
	Ehpad hôpital local de Molsheim	Restructuration du bâtiment Saint-Jean et réalisation d'un aménagement pour le pôle d'activité et de soins adaptés en vue du rapprochement des établissements de Molsheim et de Rosheim	280 000 €

Département	Établissement	Projet	Montant des aides Ségur hors investissements du quotidien
Bas-Rhin	Ehpad résidence de l'Illmatt de Benfeld	Étude de faisabilité et mission de programmation pour la restructuration partielle du bâtiment "résidence"	19128 €
	Ehpad Elisa de Geispolsheim	Réhabilitation, mise en sécurité et mise aux normes du bâti existant	300 000 €
	Ehpad résidence le Ried de Marckolsheim	Programme de reconstruction de l'Ehpad	100 000 €
	Ehpad hôpital local de Rosheim	Étude de faisabilité du projet architectural de Rosheim, découlant du projet de fusion Molsheim/Rosheim.	11 647 €

Département	Établissement	Projet	Montant des aides Ségur hors investissements du quotidien
Haut-Rhin	Groupe hospitalier région Mulhouse et sud Alsace	Restructuration et reconstruction des urgences Regroupement des soins critiques Restauration des capacités financières	56 790 573 €
	Hôpitaux civils de Colmar	Restauration des capacités financières	10 795 445 €
	SSR Pôle de gériatrie St Damien	Restauration des capacités financières	2 866 219 €
	Hôpital Albert Schweitzer	Restauration des capacités financières	12 835 374 €
	Ehpad maison Zimmermann de Issenheim	Réhabilitation de chambres, relocalisation d'une unité de vie protégée et travaux de mise en sécurité du bâti	1 000 000 €
	Ehpad le Quatelbach de Sausheim	Rénovation des locaux et mise à niveau du système de sécurité incendie	600 000 €
	Ehpad maison du Lertzbach de St Louis	Rénovation des chambres du site de la résidence Blanche de Castille et création d'un pôle d'activité et de soins adaptés	500 000 €
	Ehpad de l'hôpital intercommunal du Val d'Argent de Ste Marie aux Mines	Restructuration et regroupement de l'Ehpad sur le site de l'hôpital à Sainte Marie-aux-Mines de l'hôpital avec création d'un pôle d'activité et de soins adaptés et d'une unité de vie protégée	1 800 000 €
	Ehpad Jean Monnet de Village Neuf	Remise à niveau du système incendie	315 000 €

Département	Établissement	Projet	Montant des aides Ségur hors investissements du quotidien
Vosges	CH intercommunal Emile Durkheim d'Epinal	Restauration des capacités financières	49 543 718 €
	CH Intercommunal de l'Ouest vosgien	Restructuration des urgences Restauration des capacités financières	22 363 157 €
	CH de St Dié	Restauration des capacités financières	28 423 075 €
	CH de Remiremont	Travaux et sécurité Restauration des capacités financières	2 515 265 €
	Hôpital local de Bruyères	Travaux Restauration des capacités financières	2 354 076 €
	Ehpad les Noisetiers de Mandres sur Var	Aménagement d'un pôle d'activité et de soins adaptés et mise en sécurité du bâti	500 000 €
	Maison de retraite St Joseph de Ville sur Illon	Mise en sécurité incendie	300 000 €
	Maison de retraite St Jean de Portieux	Mise aux normes et rénovation	500 000 €
	Ehpad Les Grès flammés de Rambervillers	Études permettant une réflexion sur l'ensemble immobilier	80 000 €
	Maison de retraite de l'hôpital local de Fraize	Mise en sécurité incendie	320 000 €
	Ehpad du CH intercommunal E. Durkheim sur le site de Golbey	Études permettant la réflexion pour la réhabilitation de deux bâtiments	80 000 €

ANNEXE 2: PROJETS SANITAIRES MAJEURS SUPÉRIEURS À 20 M€ À L'ÉTUDE

Département	Établissement	Projet
Ardennes	UGEAM Lorraine	Déménagement site de Warnecourt à Charleville-Mézières
	CH Bélaïr de Charleville-Mézières	Réhabilitation du site hospitalier, création d'un village médico-social et développement de l'offre de réhabilitation psycho-sociale
Aube	CH de Troyes	Réhabilitation de l'ancien bâtiment d'hospitalisation du site des Hauts-Clos et la construction d'un nouveau bâtiment pour l'accueil des activités techniques et d'hospitalisation du GCS Clinique de Champagne
	Clinipsy Troyes	Création d'un nouvel hôpital psychiatrique: l'Institut psychothérapique de Champagne
Marne	EPSMM	Reconstruction du site Rémois
	CH Auban Moët	Construction d'un nouvel hôpital
Meurthe et Moselle	CH de Toul	Extension/humanisation pour l'activité de CSG, de SSR, de médecine polyvalente et accueil de la psychiatrie adulte du CPN
	CH St Nicolas de Port	Regroupement des activités SSR du GHEMM (Cirey sur Vezouze et Saint Nicolas de Port = SNP) sur le site du CH SNP
	Institut de cancérologie de Lorraine	Construction d'un nouveau bâtiment médico-chirurgical ambulatoire oncologique connecté et restructuration de locaux existants
	UGEAM Lorraine	Création d'un MPR pédiatrique et neuro à Nancy en remplacement du SSR pédiatrique actuel de Flavigny et du SSR neurologique adulte de Lay st Christophe.
Moselle	Hôpital Clinique Claude Bernard	Relocalisation/regroupement de l'hôpital Claude Bernard (Metz) et la clinique Notre Dame (Thionville) à Maizières les Metz
	CHIC Unisanté + Forbach	Construction d'un nouvel établissement permettant de résoudre les contraintes des deux sites actuels et de répondre aux besoins des populations
	Hôpital de St Avoild – SOS Santé	Réorganisation et adaptation de certains services en vue d'optimiser la qualité des services aux populations
	CH de Sarrebourg	Construction d'une extension via un nouveau bâtiment pour restructurer les urgences et le bloc opératoire

Département	Établissement	Projet
Bas-Rhin	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Réhabilitation profonde du bâtiment HautePierre 1
	CH d'Haguenau	Projet d'extension du bâtiment médico-chirurgical permettant de le relier architecturalement et fonctionnellement au centre de gériatrie et de renforcement de modernisation du plateau d'imagerie médicale
	Ugecam Alsace	Projet HU2R par regroupement à Illkirch de l'activité de l'IURC (monosite) et projet du centre de rééducation de Haguenau par le regroupement des activités de Morsbronn-Les-Bains et de Niederbronn-Les-Bains
	Groupe hospitalier Sélestat-Obernai	Modernisation complète du site sélestadien du GHSO dans le cadre du schéma directeur immobilier 2022-2026
	CH de Saverne	Réhabilitation profonde intégrant une mise aux normes et sécurité incendie et optimisation du capacitaire de l'établissement
Haut-Rhin	Hôpitaux civils de Colmar	Réhabilitation et mise aux normes de sécurité incendie du bâtiment historique et de l'ancien Bloc Médico-Technique (BMT) Construction d'une nouvelle blanchisserie interhospitalière et réhabilitation de la stérilisation centrale
Vosges	CH de Ravenel	Projet de réhabilitation



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SÉCUR DE LA SANTÉ

STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS
SÉCUR EN GRAND EST

INVESTIR POUR LA SANTÉ DE TOUS EN GRAND EST

DOSSIER DE PRESSE
10 DÉCEMBRE 2021



I ÉDITO



Olivier Véran,
ministre des Solidarités
et de la Santé

Nous l'avions promis, nous l'avons fait, ensemble. Sept mois après avoir annoncé le montant d'investissement dédié à la Région par le Ségur de la santé, l'ARS Grand Est a élaboré sa stratégie régionale des investissements en santé pour la période 2021-2029.

Nous l'avions aussi promis : changer de méthode, changer de vitesse, faire confiance aux acteurs, donner des marges de manœuvre, pour définir les réponses les plus adaptées aux besoins des territoires. Telles sont les marques de fabrique de la stratégie régionale Grand Est. Changement de méthode, car la stratégie est issue d'une discussion abondante et constructive avec les acteurs de terrain et les élus locaux ; c'est une œuvre collective et je tiens ici à remercier tous les contributeurs à ces travaux. Changement de vitesse car en sept mois seulement, malgré le contexte sanitaire sans précédent, tous les territoires ont désormais la visibilité sur les projets qui amélioreront leur prise en charge.

Enfin, et c'est surtout cela qui m'importe, le territoire est le centre de notre politique. Les 149 établissements soutenus par la stratégie répondent sur chaque territoire du Grand Est aux besoins de santé et de prise en charge des personnes âgées identifiés par les acteurs. Le Ségur garantira donc partout l'accès aux soins et modernisera l'offre de soins dans tous les territoires.



Brigitte Bourguignon,
ministre déléguée
auprès du ministre
des Solidarités et de
la Santé chargée de
l'Autonomie

La crise a accéléré notre prise de conscience de l'obsolescence du modèle de l'Ehpad. Les Français ne veulent plus d'établissements vétustes, dépersonnalisés, ou isolés. Notre stratégie fera de l'Ehpad un lieu plus médicalisé pour les résidents, avec un accompagnement en soins accru et le recours au numérique. L'Ehpad de demain sera aussi plus ouvert sur son territoire, grâce à des tiers lieux qui amèneront la vie culturelle, sportive et associative au sein des établissements. Enfin, l'Ehpad deviendra un véritable lieu de vie respectueux de l'humain, et chaleureux pour tous, dont les professionnels. Avec le plan d'investissement du Ségur, l'État sera au rendez-vous via une enveloppe de 2,1 milliards d'euros sur quatre ans, dont 450 millions d'euros ont déjà été mobilisés en 2021. Cet effort sera décidé au plus proche des territoires en confiant aux ARS une mission de concertation impérative avec les acteurs professionnels locaux et collectivités territoriales.



Virginie Cayré,
directeur général
de l'ARS Grand Est

Les conclusions des conférences citoyennes régionales de 2019, organisées dans le cadre du grand débat national, ont souligné l'attachement des Français aux services publics de proximité. L'amélioration de l'accès à la santé apparaît comme la priorité pour plus de 30 % des participants à ces discussions territoriales.

La crise sanitaire de la Covid-19 a mis à l'épreuve notre système de santé. Elle a mis en évidence ses difficultés croissantes pour répondre aux besoins de santé. Elle a aussi démontré sa forte capacité de résilience grâce à l'engagement et au professionnalisme de tous ses acteurs.

Fort de ces constats, le Gouvernement a lancé, en juin 2020 une grande concertation avec les acteurs du système de santé qui a débouché sur les accords du « Ségur de la santé ».

Ces accords consacrent un effort d'investissement sans précédent dans le système de santé : 19 Mds€ au niveau national, 1,3 Md€ pour le Grand Est. Il a été confié le soin aux agences régionales de santé d'utiliser ces moyens nouveaux pour investir de manière cohérente en fonction des besoins de santé dans les territoires.

Les défis sont nombreux : renforcer les coordinations entre l'hôpital, la médecine de ville et les établissements médico-sociaux, lutter avec une énergie nouvelle contre les inégalités de santé, mieux tenir compte des enjeux environnementaux, mettre le numérique au service de la santé de tous, etc.

Le Ségur de la santé, c'est aussi une méthode que l'ARS Grand Est s'emploie à faire vivre ; une méthode fondée sur la concertation territoriale pour prioriser les investissements. Cette méthode, portée par l'ARS en partenariat avec l'ensemble des services de l'État, l'Assurance Maladie, les collectivités territoriales et les acteurs de santé, a produit de riches contributions.

La concertation locale, point fort des contrats locaux de santé, est ainsi étendue à l'ensemble des projets territoriaux de santé. Chaque projet fera l'objet d'un regard croisé à l'échelle d'un territoire. Cette analyse territoriale partagée permettra de définir le type et le niveau d'investissements nécessaires et pertinents.

Il s'agit désormais de réfléchir ensemble à la transformation de l'offre de soins dans chaque territoire, une transformation qui doit prendre en compte les enseignements de la crise sanitaire.

SOMMAIRE

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ	4
LES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN GRAND EST :	
UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE	5
PLUS DE 2,061 MILLIARDS D’EUROS D’INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN RÉGION GRAND EST	9
QUELQUES PROJETS SOUTENUS AU CŒUR DE NOS TERRITOIRES	10
ANNEXE 1: LISTE DES PROJETS IDENTIFIÉS DANS LE CADRE DU SÉGUR PAR DÉPARTEMENT – INVESTISSEMENT ET RESTAURATION DES CAPACITÉS FINANCIÈRES	24
ANNEXE 2: PROJETS SANITAIRES MAJEURS SUPÉRIEURS À 20 M€ À L’ÉTUDE	31

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

En juillet 2020, le Ségur de la santé a été un moment historique pour le système de santé français alors que ce dernier était confronté à une crise épidémique d'ampleur inédite. L'ensemble des acteurs – professionnels de santé, patients, institutionnels – s'est réuni autour d'une même table afin d'identifier les principales pistes de modernisation et d'accélération de la transformation de notre système de santé. Au terme d'une concertation de plus de 50 jours, le Gouvernement s'est engagé à transformer en profondeur notre système de santé, en se fixant quatre priorités :

- transformer les métiers, et revaloriser les soignants ;
- définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins ;
- simplifier les organisations et le quotidien des équipes médico-soignantes ;
- fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

Les premiers engagements du Ségur de la santé mis en œuvre portaient sur la revalorisation des soignants. Ils ont été annoncés par le Premier ministre Jean Castex lors de la signature des Accords à Matignon le 13 juillet 2020 et concernent plus de 1,5 million de professionnels des établissements de santé et des Ehpad. Cette revalorisation sans précédent, comprenant une revalorisation socle mais aussi une revalorisation des carrières, a été mise en œuvre dès l'automne 2020. Mais au-delà de cette reconnaissance nécessaire des soignants, un investissement était nécessaire pour massivement moderniser le système de santé, dans les territoires, dans le médico-social, et dans le numérique en santé. Le Ségur prévoit donc 19 milliards d'euros d'investissement, dont 6 milliards issus du plan France Relance.

En mars 2021, le Premier ministre Jean Castex, le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran et la ministre chargée de l'Autonomie Brigitte Bourguignon ont lancé la stratégie nationale d'investissements en santé à Cosne-Cours-sur-Loire, avec le parti pris déterminé d'une déconcentration des enveloppes et de la définition de la stratégie, pour être au plus près des besoins de santé des territoires.

Sept mois plus tard, malgré le contexte sanitaire, les ARS ont élaboré leur stratégie régionale des investissements Ségur, donnant la visibilité sur les projets qui seront réalisés dans les territoires sur la période 2021-2029 grâce au Ségur. La stratégie régionale de chaque ARS est issue d'un travail d'étroite discussion avec les acteurs de terrain et les élus locaux, dans l'esprit de démocratie sanitaire du Ségur. Les territoires sont au centre de l'analyse des besoins de santé et les projets proposés portent une réponse globale aux priorités de santé de ces territoires, à la fois sur le champ sanitaire, médico-social, santé mentale.

Le Gouvernement est pleinement engagé à moderniser et adapter notre système de santé et l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire.

LES INVESTISSEMENTS SÉCUR EN GRAND EST: UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Une concertation menée pour définir de manière partenariale les priorités d'investissement en santé dans les territoires pour les dix prochaines années

Dès le lancement du cadre global du Ségur investissement par le Premier ministre et le ministre des Solidarités et de la Santé en mars 2021, l'ARS Grand Est s'est saisie de l'opportunité pour organiser la réflexion avec ses partenaires et les élus locaux. Les fédérations d'établissements, les élus locaux et nationaux, les conseils départementaux et la communauté européenne d'Alsace ainsi que le conseil régional ont ainsi été rapidement sollicités pour partager la démarche, co-produire une stratégie régionale et identifier des projets cohérents.

Afin d'assurer le suivi des travaux menés dans les territoires, une commission régionale des investissements en santé a été constituée, sous l'égide de la directrice générale de l'ARS. Elle est l'émanation de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) et elle associe donc tous les acteurs concernés (représentants des établissements sanitaires et médico-sociaux, de la ville, des usagers, etc.). Elle a été réunie le 6 juillet, le 28 septembre et le 17 novembre 2021. Cette commission a pour mission de donner un avis sur la stratégie régionale des investissements en santé, de suivre la mise en œuvre des projets d'investissements validés et, le cas échéant, de donner un avis ou de proposer des modalités d'accompagnement des projets. Elle est secondée par un comité des experts, en déclinaison du conseil scientifique national. Les principales missions de ce comité consistent à analyser, s'approprier et relayer les référentiels d'évaluation des projets qui seront élaborés par le conseil scientifique national ; mener des réflexions prospectives sur les modèles d'avenir ; partager les bonnes pratiques d'investissement en région Grand Est et apporter son expertise et accompagner les projets de territoire pour lesquels il aura été saisi. Il est composé de professionnels de disciplines différentes et complémentaires, représentatives des expertises en région Grand Est.

Le 16 septembre, plus de 350 personnes, élus et représentants des professionnels de santé, ont participé aux tables rondes et aux ateliers visant à définir les axes prioritaires d'investissement en santé pour les dix prochaines années. Cette journée d'échanges, co-organisée par l'ARS Grand Est et la préfecture de région, a été une concertation inédite avec les acteurs sur le territoire. Intitulée « la santé, un enjeu de relance pour les territoires », cette journée s'est construite autour de témoignages et de retours d'expériences permettant de dégager des axes prioritaires pour la relance

des investissements sanitaires en cohérence avec les besoins de la population. Elle a surtout posé les fondements d'une nouvelle méthode axée sur la concertation territoriale pour prioriser les investissements. Cette méthode, portée par l'ARS en partenariat avec l'ensemble des services de l'État, l'Assurance Maladie, les collectivités territoriales et les acteurs de santé, a produit de riches contributions qui ont ensuite nourri chaque concertation départementale.

Sous l'égide des délégués territoriaux de l'ARS et des préfets de département, des concertations départementales ont en effet associé les élus et les acteurs de santé, entre le 7 et le 14 octobre 2021. Elles ont contribué à la stratégie régionale d'investissement en identifiant les besoins spécifiques à chaque territoire. L'écoute des partenaires locaux a permis de conforter et d'enrichir la stratégie régionale mise en concertation. Ces discussions territoriales ont mis en exergue les principaux enjeux de santé. Certains impliquent un projet immobilier, mais pas tous. De nombreuses propositions visent à mieux cibler les actions pour la santé et l'autonomie en proximité des acteurs de santé sur ces territoires.

Renforcer l'attractivité du Grand Est en matière de ressources humaines en santé, améliorer les coordinations entre l'hôpital, la médecine de ville et les établissements médico-sociaux, lutter contre les inégalités de santé, mieux tenir compte des enjeux environnementaux, mettre le numérique au service de la santé de tous : tels sont les nombreux défis identifiés par les concertations pour répondre aux besoins de la population.

Les axes prioritaires de la stratégie régionale des investissements Sécure en Grand Est

■ Mettre les usagers et les professionnels au cœur de la réflexion :

De sa conception à sa réalisation, chaque projet d'investissement associera les usagers et les professionnels concernés. Cette implication en amont des acteurs, usagers quotidiens du système de soins, dans la réflexion vise à améliorer la qualité de la réponse aux enjeux d'accessibilité et de qualité de vie pour tous. La prise en charge, l'hébergement, le cadre de travail pour les professionnels de santé sont des dimensions essentielles de chaque projet. Cette dimension participative facilitera l'atteinte de l'objectif d'humanisation des relations entre soignants et soignés grâce à une dynamique collective d'amélioration de l'attractivité du territoire.

Il s'agit notamment de conforter les établissements accueillant des personnes âgées et des personnes handicapées comme des lieux de vie agréables, accessibles, avec des services de qualité. Ainsi, la conception des nouveaux bâtiments des Ehpad renforcera le sentiment d'être chez soi. Les investissements dans le secteur médico-social seront un levier pour passer du « bienvenue chez nous », au « bienvenue chez vous » et pour passer de la notion de résident à la notion d'habitant.

Les projets d'investissement hospitaliers sont au service de l'utilisateur qui s'adresse au système de soins pour couvrir un besoin en santé. La traduction de cette attente dans l'aménagement des espaces est un enjeu clé de réussite des projets immobiliers : travailler l'accessibilité, prévoir des lieux de vie pour le patient et ses proches... L'analyse

technique des projets, qui vise à assurer en priorité la sécurité des prises en charge, intégrera aussi des critères de bien-être des usagers et d'humanisation des relations entre les soignants et les soignés.

La qualité de vie au travail est aussi un enjeu d'attractivité des métiers et de nos établissements pour les professionnels de santé. Il s'agit de proposer des organisations et des locaux plus adaptés pour faciliter le travail des équipes soignantes. Offrir aux plus jeunes, internes et étudiants en formation, de bonnes conditions d'accueil, de formation et d'accompagnement participe également à la dynamique collective d'attractivité du territoire.

■ Reposer sur un projet global ouvert à son environnement et en réponse aux besoins du territoire et des enjeux du projet régional de santé :

Chaque projet immobilier est un projet global de santé qui tient compte à la fois des besoins en santé de la population locale et des enjeux de santé publique du territoire. Ces investissements en santé s'inscrivent dans une perspective globale d'aménagement des territoires, qui traite l'ensemble des composantes de soins, hospitalières, en ville et médico-sociales et s'appuie sur des investissements numériques (télésanté...).

L'hôpital n'est pas, sur un territoire, l'unique garant de l'accès aux soins et de la délivrance des soins pour la population. En fonction de son plateau technique et des expertises dont il dispose, il adresse les patients vers un autre établissement ou plus largement un autre acteur de santé. Il s'agit de faciliter l'accès en proximité aux dispositifs permettant le diagnostic (consultations spécialisées, outils de la télémédecine, outils de biologie et d'imagerie, notamment imagerie en coupes), l'orientation du patient étant ensuite assurée vers le niveau le plus pertinent, en proximité ou au sein de la zone d'implantation voire de recours pour les soins les plus techniques. Dans l'analyse des projets, une attention particulière sera portée à la coordination des acteurs pour faciliter le parcours du patient et éviter les ruptures de prise en charge, particulièrement pour les plus fragiles, à l'image du travail à mener sur les sorties d'hospitalisation.

Un Ehpad doit s'inscrire dans la filière de soins gériatrique de son territoire permettant à chaque personne âgée d'accéder à une prise en charge médico-psycho-sociale graduée, en coordination avec le médecin traitant. Par ailleurs, dans les territoires ruraux caractérisés par des difficultés en matière de maintien à domicile, un accent est mis sur le développement d'activités de type Ehpad « centre de ressources » permettant d'apporter des prestations complémentaires aux personnes âgées extérieures à l'établissement et d'appuyer les professionnels du territoire intervenant auprès des personnes âgées (exemples : participation au maintien à domicile, prévention de la perte d'autonomie, centre ressources pour la télémédecine, etc.).

Les investissements en faveur des établissements prenant en charge des personnes handicapées seront un levier pour la transformation de l'offre afin d'accélérer la création de plateformes de services avec des accueils à la carte, de jour, de nuit, temporaires, séquentiels, à temps partiel, en visant prioritairement, chaque fois que cela est possible, un accompagnement en milieu ordinaire. S'agissant des structures enfants, l'implantation des projets à proximité de l'école, voire même dans l'enceinte de l'école, afin de favoriser l'école inclusive, sera un critère majeur pour orienter les décisions.

■ **S'inscrire dans des logiques de gradations des soins, de diversification et d'adaptabilité de l'offre**

Pour le secteur du médico-social, l'objectif est de s'engager dans une démarche de transformation, d'évolution et de diversification de l'offre. L'accueil en établissement est une composante de la prise en charge globale dont l'objectif reste de faciliter l'autonomie au domicile. Les choix d'investissements porteront sur des projets en faveur de l'adaptabilité des organisations incluant tous les offreurs de soins et dans une logique de continuité d'activité et d'adaptation rapide de l'offre en cas de crise.

Par exemple, pour la prise en charge des personnes âgées, il s'agit à la fois de mettre l'accent sur les alternatives à l'accueil à temps complet (accueil de jour, de nuit, hébergement temporaire, accueil en situation d'urgence...) et de renforcer l'offre d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation, améliorant et sécurisant le retour à domicile et particulièrement pertinent pendant la crise sanitaire. De même, chaque projet immobilier de réhabilitation ou de reconstruction d'un Ehpad de plus de 80 lits intégrera un espace dédié à l'accueil des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies neurodégénératives durant la journée, pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa).

Dans le sanitaire, la gradation des soins signifie que chaque projet décrit les modalités d'accès à une offre de soins en proximité. Ainsi l'accès aux soins urgents et non programmés en complément du service des urgences dans le cadre de centres de soins non programmés est à organiser et à proposer à la population, en articulation entre tous les acteurs du territoire. Cela s'entend aussi pour l'organisation au plus près du domicile, de prises en charge, en lien avec une maladie chronique par exemple, des cures de chimiothérapie au sein d'un hôpital de jour *ad hoc* voire en hospitalisation à domicile. L'accompagnement de la fin de vie doit également être analysé à cette aune.

■ **Être économiquement soutenable et porter une organisation performante**

Cette performance doit s'apprécier entre autres sur l'impact :

- environnemental : gains de performance liés à la rénovation énergétique et au recours aux énergies renouvelables ;
- organisationnel : en particulier l'impact du dimensionnement de l'activité et des différentes implantations géographiques sur les ressources humaines en santé ;
- économique : la soutenabilité économique des projets suppose, d'une part, pour les Ehpad, un tarif hébergement acceptable et d'autre part, pour l'ensemble des structures, un équilibre économique projeté permettant de rembourser les emprunts liés à la réalisation de l'opération immobilière et de dégager l'autofinancement nécessaire à l'entretien du patrimoine et aux investissements courants, gages également d'une meilleure qualité de vie au travail.

PLUS DE 2,061 MILLIARDS D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN RÉGION GRAND EST

1,961

milliard d'euros
dans
les établissements
de santé

pour soutenir les projets et
transformer l'offre dans
les territoires

1 002

millions d'euros

dans les établissements
de santé dédiés
aux grands projets
d'investissements au
titre du Ségur et du
fonds d'intervention
régional

835

millions d'euros

dédiés à l'assainissement
financier des hôpitaux

124

millions d'euros

d'investissements du
quotidien pour les
établissements de santé

100

millions d'euros
d'investissement
dans les Ehpad

pour accompagner
les projets

dont **12**

millions d'euros
d'investissement

du quotidien
pour les Ehpad

HÔPITAUX

97

établissements soutenus
dans leurs grandes opérations
d'investissement ou au titre de
l'assainissement financier et du
fonds d'intervention régional et
d'autres à venir pour des projets
majeurs

199

établissements soutenus
au titre des investissements du
quotidien

EHPAD

52

Ehpad soutenus dans le
cadre du Ségur investissement
en 2021, et d'autres à venir dans
la projection à 5 ans en cours
d'élaboration avec les conseils
départementaux

LE TRAVAIL DES SOIGNANTS REVALORISÉ EN GRAND EST

133 000

professionnels
des établissements de santé et
des Ehpad revalorisés

6 000

médecins des
établissements publics de santé

7 000

étudiants en
médecine et internes revalorisés